

**REGLEMENT INTERIEUR**  
**2023/2024**  
**AL FAWZ KHADAMATES**



Al Fawz Khadamates est un établissement privé musulman en ligne qui œuvre pour la réussite de tous les élèves et le bien vivre ensemble.

Le Règlement Intérieur est la codification des règles de vie de la communauté éducative constituée par l'ensemble des usagers, élèves et adultes. L'acceptation par tous de ce règlement est une condition indispensable à la bonne marche des cours, dans un esprit de confiance et de compréhension mutuelle.

### **PONCTUALITE ET ASSIDUITE**

La ponctualité et l'assiduité sont obligatoires et sont des facteurs déterminants pour la réussite des élèves. L'assiduité scolaire est une responsabilité des parents.

Les heures d'entrée en cours et de sortie doivent être respectées.

La classe sera ouverte 5 minutes avant le début du cours. Un retard de 5 minutes sera toléré exceptionnellement, au-delà, l'élève ne sera pas accepté en cours.

Tout retard ou absence doit être signalé en amont et justifié auprès du secrétariat.

Les parents veillent au respect des horaires en prenant connaissance de l'emploi du temps de leur enfant et des modifications signalées par l'établissement, et s'assurent que leur enfant ne soit pas absent pour des raisons futiles.

Après une absence, l'élève doit se mettre à jour sur l'apprentissage, les exercices et les devoirs.

Les enseignantes notent les présences et signalent les absences à la direction.

En cas de manque d'assiduité, l'équipe pédagogique ne pourra être pas tenue responsable du résultat de l'apprentissage de l'élève.



## COMPORTEMENT

Un langage correct à l'oral et à l'écrit est attendu pendant le cours. Le vocabulaire familier est prohibé.

L'élève s'efforce de travailler à sa propre réussite et contribue à celle de ses camarades. Il se respecte lui-même et son travail, l'enseignante et les autres élèves.

Les élèves n'ont pas à faire de remarques au sujet du comportement de leur camarade de classe. Chaque élève a droit au respect de sa personne.

Les élèves ont l'interdiction de :

- manger, de mâcher un chewing-gum,
- montrer des objets/jouets,
- s'absenter sans autorisation,
- éteindre sa caméra,
- écrire sur le tableau virtuel,
- activer le son sans autorisation,
- répondre à la place d'un autre élève,
- solliciter l'enseignante de manière intempestive,
- filmer ou prendre en photos leurs camarades ou l'enseignante.

L'écran doit être posé et non tenu en main. L'élève doit être assis et isolé.

Le bon comportement de l'islam ainsi que l'attitude en classe est indispensable à la réussite de l'élève. Le respect doit être donné au Coran.

## TENUE VESTIMENTAIRE

Les élèves doivent se présenter en classe dans une tenue correcte, sobre et propre, excluant toute excentricité.

## DEVOIRS

Les parents doivent prendre connaissance des devoirs et des dates d'évaluations.

Les devoirs doivent être faits et les parents doivent assurer le suivi scolaire de leur enfant et vérifier régulièrement leur travail.

Si votre enfant présente des troubles d'apprentissage, vous avez la possibilité de solliciter la responsable pédagogique pour évoquer les difficultés rencontrées. L'équipe pédagogique pourra aménager les enseignements dans la mesure du possible, mais ne pourra offrir à chaque enfant la possibilité d'avancer totalement à son rythme. Cela n'est possible qu'en cours particuliers.

Des concours peuvent être organisés dans l'année pour permettre aux élèves d'être valorisés en fonction de leur savoir.

## PARENTS

Les parents ne doivent pas intervenir pendant les cours. Il est interdit de parler avec l'enseignante pendant le cours. Vous pouvez demander à vous entretenir avec l'enseignante de votre enfant en contactant la direction.

Un respect est attendu envers tout membre de l'équipe pédagogique. Chacun doit s'adresser à son interlocuteur dans un esprit de courtoisie et de confiance réciproque entre adultes engagés dans un objectif commun : la réussite de tous les élèves.

Les familles s'engagent à accompagner les efforts de l'établissement et de l'élève et sont conviées à régler le plus rapidement possible et à l'amiable tout litige, tout en mesurant leurs critiques envers l'établissement, le personnel, et les autres parents et ce, en présence d'élèves.

Les parents porteront à la connaissance du secrétariat tout changement de coordonnées et de situation susceptible d'éclairer sur la situation scolaire de l'élève.

Ils s'engagent à consulter les messages mis en ligne sur la plateforme afin de rester informés des communications faites par l'établissement.

## CONTACTS

Pour tout renseignement d'ordre administratif et pédagogique, veuillez contacter :

- le secrétariat à l'adresse mail suivante : [contact@alfawz-khadamates.com](mailto:contact@alfawz-khadamates.com),
- la responsable pédagogique/directrice au : 06 89 32 48 22.

## SANCTIONS

L'élève connaît les règles de vie, ses droits et obligations, mesure les risques encourus lorsqu'il les transgresse volontairement. Il doit être en mesure d'expliquer son comportement et de présenter des excuses lorsqu'il y a lieu.

Les sanctions ont pour finalité de promouvoir une attitude responsable de l'élève et de le mettre en situation de s'interroger sur sa conduite en prenant conscience de ses actes.

Elles tiennent compte du degré de responsabilité de l'élève, de son âge et de son implication dans les manquements reprochés ainsi que de ses antécédents en matière de discipline.

Les parents seront informés d'éventuelles difficultés et s'efforcent de communiquer avec l'équipe pédagogique aussi souvent que nécessaire, dans l'intérêt de leur enfant.

La direction se réserve le droit, après observation d'un mauvais comportement de la part d'un élève et/ou de son représentant légal, à l'égard des enseignantes, camarades de classe ou membre de l'équipe pédagogique, d'avertir et/ou d'exclure ce dernier de manière temporaire ou définitive.

Toute attitude manifestement provocante ou déplacée, perturbation du cours, insolence ou injures donneront lieu à sanction.

Retards : au bout de 5 retards non justifiés dans le mois, un avertissement sera envoyé.

En cas de récidive, une mesure d'exclusion sera prise par la direction.

Absences : au-delà de 3 absences non justifiées dans le mois, un avertissement sera envoyé.

En cas de récidive, une mesure d'exclusion sera prise par la direction.

## MATERIEL/EQUIPEMENT

Pour avoir accès aux cours dans de bonnes conditions, il convient de s'assurer d'être en possession du matériel ci-dessous (liste non exhaustive) et que ce matériel soit à disposition de l'élève dès le début du cours :

- ✓ une connexion internet fiable (recommandation de l'ADSL ou de la fibre optique),
- ✓ un ordinateur/tablette ou smartphone,
- ✓ les supports de cours fournis,
- ✓ un casque-microphone (le port est obligatoire),
- ✓ un lieu de travail calme : l'élève doit être installé à un bureau ou à une table de travail,
- ✓ les fournitures scolaires obligatoires demandées pour chaque niveau.

## CONSEILS

**Afin que les cours se déroulent dans les meilleures conditions possibles, voici quelques conseils :**

**Utilisez un câble Ethernet pour vous connecter sur internet. Si l'usage du Wifi est possible, il est tout de même préférable de brancher le câble pour avoir un meilleur débit et éviter ainsi les éventuelles coupures intempestives.**

**Assurez-vous du bon fonctionnement du matériel avant le cours : vérifiez que la webcam, le microphone et le casque sont bien branchés et en bon état.**